



GUIDE DE COMPETITION

2^{ÈME} MANCHE
CHALLENGE
INTERDEPARTEMENTAL
AUVERGNE
RHONE-ALPES

MOURS – SAINT EUSÈBE
12/10/2024

BMX: extrema ludis cursoriam
multum passionis ac paulum insaniae



Compétition

Engagements	3
Réglementation	4
Accueil des pilotes	5
Les catégories	6
Ordre de passage	7
Récompenses	8

Infos pratiques

Acces/ plan	9
Infos grand publics	10
Espaces Tentes	11
Espaces Caravaning	12
RIB Club	13
Contacts	14
Partenaire	15
Contacts CR BMX AURA	16



SOMMAIRE



PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

La clôture des engagements est fixée au

2 octobre 2024

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

Les épreuves du **CHALLENGE INTERDEPARTEMENTAL AUVERGNE RHONE ALPES** sont ouvertes aux pilotes de toute la région Auvergne–Rhône–Alpes et aux pilotes des autres comités.

MONTANT DES ENGAGEMENTS

20 " : 13 € par pilote

24" (Cruiser) : 13 € par pilote



ENGAGEMENTS





REGLEMENTATION



Cette année 2024 la participation au challenge interdépartemental Auvergne–Rhône–Alpes se déroulera en 2 manches sur deux week-end. et opposera les pilotes des quatre zones de la région Auvergne–Rhône–Alpes suivant le découpage ci-après :

- Zone A : Allier, Puy de Dôme, Cantal
- Zone B : Loire, Rhône
- Zone C : Ain, Haute - Savoie, Savoie, Isère
- Zone D : Ardèche, Drôme, Haute Loire

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le challenge interdépartemental Auvergne-Rhône-Alpes BMX est régi par le règlement FFC BMX

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera fait à l'issue de la dernière épreuve

Ce classement prendra en compte les 2 meilleurs résultats par catégorie de chaque Clubs.

Remise des récompenses sera effectué au championnat régional



ACCUEIL DES PILOTES



Un point d'accueil sera à votre disposition

Il permettra de :

Recevoir les pilotes ou leur responsable afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves,
Confirmer les inscriptions, attribuer des badges pour les officiels.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les horaires sont donnés à titre indicatif. Les horaires définitifs seront communiqués lors de la diffusion du timing de la compétition.

Le samedi à partir de 08h00



LES CATÉGORIES



20 Pouces	Catégorie	Homme	Femme
5 ans / 6 ans	U7	X	X
7 ans / 8 ans	U9	X	X
9 ans / 10 ans	U11	X	X
11 ans / 12 ans	U13	X	X
13 ans / 14 ans	U15	X	X
15 ans / 16 ans	U17	X	X
17 ans / 18 ans	U19	X	
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
19 ans / 29 ans	Homme 19/29	X	
30 ans et plus	Homme 30 et +	X	

24 Pouces	Catégorie 2023	Homme	Femme
13 ans / 14 ans	Cruiser U15 / U17	X	X
17 ans et plus	Femme 17 et +		X
17 ans / 29 ans	Homme 17/29	X	
30 ans / 39 ans	Homme 30/39	X	
40 ans et plus	Homme 40 et +	X	



PROGRAMME SPORTIF

Définition des Blocs :

- Bloc 1 : U7 à U13 et les Cruisers
- Bloc 2 : U15 et +

Timing - Essais + compétitions

- 09h00 Début des essais
 - Essais par bloc
 - Début des manches
 - Pause repas
 - A l'issue des manches, phases finales
- A l'issue des courses : Remise des récompenses

Les horaires définitifs seront
communiqués lors de la diffusion
du timing de la compétition



RECOMPENSES

CLASSEMENT GÉNÉRAL INDIVIDUEL

Après la course, le classement sera envoyé par courriel par l'administrateur de la course à la commission régionale BMX.

Après validation il sera mis sur le site du comité AURA.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le club organisateur prévoit de récompenser les 3 premiers du classement de chaque catégorie lors de la cérémonie protocolaire.

Un système prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème} place) hors cérémonie protocolaire.

RÉCOMPENSES CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs sera réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 3 premiers clubs seront récompensés.

Les récompenses seront remises au Championnat Régional.



ACCES

EN VOITURE :

En venant du Nord : Sortie Autoroute A7 Tain l'Hermitage.
Prendre la direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.

En venant du Sud : Sortie Autoroute A7 Valence Sud. Suivre
A49 direction Grenoble. Sortie Chatuzange le Goubet. Prendre
direction Romans sur Isère puis Mours Saint Eusèbe.

LIEU DE L'ÉPREUVE

PISTE BMX :

Chemin Mère d'Eau des Gonthards
26540 MOURS SAINT EUSEBE.
N : 45.072958 E : 5.067422



ACCES / PLAN



PARKINGS

Un parking **Officiel, VIP et PMR** sera situé à proximité du site (parking tennis)

Un parking **pilotes** sera fléché

RESTAURATION SUR PLACE

Tout au long de la compétition, vous trouverez sur place un espace de restauration et une buvette.



INFOS GRAND PUBLICS



Les tentes clubs pourront être
installées le long de la deuxième
ligne de la piste



ESPACE TENTES





Possibilité d'accueillir les camping-cars
à proximité de la piste

Prendre contact avec le club
secretaire.bmxmoursromans@gmail.com

ESPACE CARAVANING



Pour le règlement des engagements,
possibilité de faire un virement

au plus tard le 11 octobre 2024

RIB sur demande par mail :

secretaire.bmxmoursromans@gmail.com



RIB CLUB ORGANISATEUR



 **BERRUYER HUBERT-**
Président

 **06.82.35.97.42**

 bureau.bmxmoursromans@gmail.com

 www.bmxmoursromans.com

 **CHECHAT Fabienne- Secrétaire**

 **06.26.54.91.53**

 secretaire.bmxmoursromans@gmail.com

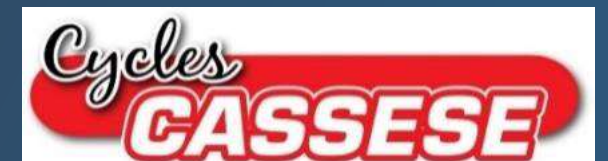


CONTACTS





PARTENAIRES





Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme

**Mme Nathalie MORAWIEC
Mr Xavier RONGERE**

Commission Régionale BMX Race

**9 rue Edouard Herriot
38300 BOURGOIN JALLIEU**

✉ commission.aura.bmx@orange.fr

